



**MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2025

N°295

Relance des travaux du Conseil national du Commerce

Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, a présidé ce matin une séance plénière du Conseil national du commerce (CNC), l'instance partenariale majeure qui réunit l'ensemble des parties prenantes du secteur commercial (entreprises, élus locaux, organisations professionnelles, administrations, personnalités qualifiées). Cette session marque le point de départ des travaux qui y seront menés tout au long de 2025.

A cette occasion, a été annoncée officiellement la nomination de M. Jean-Marie Sermier au poste de vice-président du CNC. Ancien maire de Dole et député du Jura, sa connaissance des sujets commerciaux et de l'animation des territoires enrichira de manière constructive les travaux du CNC. Ce dernier s'attache en effet à formuler des propositions opérationnelles, concrètes, adaptées à la diversité des territoires et des entreprises.

La ministre a également officiellement annoncé, lors de cette session, l'introduction d'un nouveau collègue au sein du CNC, celui des organisations syndicales. Leur regard et leurs suggestions seront précieux, alors que plus de 3 millions de Français travaillent dans les secteurs du commerce au sens large.

Au cours de cette session, la ministre, qui a rappelé la contribution essentielle du commerce à la revitalisation des territoires, s'est vue remettre les conclusions de plusieurs réflexions de qualité menées depuis 2023, portant sur la simplification de la vie des commerçants, sur la fiscalité applicable à ce secteur, et sur les problématiques de transmission-reprise. Elle a annoncé aux acteurs que ces travaux, dont certains ont déjà une traduction concrète dans le projet de la loi de simplification de la vie

économique, viendront alimenter ses réflexions prochaines et pourront trouver, eux aussi, une traduction législative ou réglementaire.

Enfin, la ministre a confirmé aux membres du CNC que la prochaine session se tiendra le 2 avril, et qu'elle portera sur « l'intelligence artificielle dans le secteur du commerce ».

Pour **Véronique Louwagie** : *« Je me réjouis du redémarrage des travaux du CNC, une instance précieuse et très utile qui permet à l'ensemble des parties prenantes du secteur de partager leur vision du secteur commercial, d'esquisser les contours de son avenir, et de formuler des recommandations concrètes et opérationnelles. Je remercie grandement M. Sermier d'avoir accepté le poste de vice-président, une tâche exigeante et ambitieuse qu'il réalisera avec talent et expertise, son expérience d' élu local étant un atout précieux dans la conduite des travaux du CNC. »*

Contacts presse :

Cabinet de Véronique Louwagie : 01 53 18 46 94 – presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr